

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC CÔTE-DE-BEAUPRÉ
MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL**

Boischatel, le 22 août 2022

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de Boischatel, tenue le 22^e jour du mois d'août 2022, 20 h à l'Hôtel de ville.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Benoit Bouchard, mesdames les conseillères Lynne Colquhoun, Marie-Pierre Labelle et Martine Giroux, messieurs les conseillers Daniel Morin, Jean-François Paradis et Vincent Guillot. Le directeur général est également présent.

Après un court moment de silence, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Moment de silence
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 4 juillet 2022
4. Adoption du paiement des dépenses du mois de juillet 2022
5. Période de questions:
 - 5.1 Membres du conseil
 - 5.2 Public

ADMINISTRATION

6. Autorisation de dépenses – Visite papale
7. Dépôt du certificat – Résultat de la tenue de registre du 19 juillet 2022 – Règlement d'emprunt numéro 2022-1145 décrétant une dépense de 3 185 000 \$ et un emprunt de 3 185 000 \$ pour la réfection d'une partie de la rue des Opales et ses infrastructures
8. Autorisation d'appel d'offres – Services professionnels rue des Opales
9. Autorisation d'appel d'offres – Installation de clôtures Domaine du boisé
10. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2022-1148 concernant l'organisation par la Municipalité de Boischatel d'un service de transport en commun de personnes par autobus
11. Autorisation de signatures – Convention d'aide financière – Programme de subvention au transport adapté (PSTA)
12. Adoption du budget amendé 2022 de Transport Boischatel – Transport collectif et adapté
13. Engagement de radiation d'une hypothèque légale – lot 4 210 279
14. Adoption du budget révisé 2022 de l'Office municipal d'habitation (OMH) de la Côte-de-Beaupré
15. Nominations – Comité sécurité routière

LOISIRS

16. Autorisation de dépenses – Travaux Maison Vézina

DIVERS

17. Périodes de questions :
 - 17.1 Membres du conseil
 - 17.2 Public
18. Levée / Ajournement

2022-08-231

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour, tel que rédigé par le greffier-trésorier adjoint.

2022-08-232

3. Adoption du procès-verbal du 4 juillet 2022

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-François Paradis et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 4 juillet 2022 tel que rédigé par le greffier-trésorier adjoint.

2022-08-233

4. Adoption du paiement des dépenses du mois de juillet 2022

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'autoriser le paiement des dépenses du mois de juillet 2022, tel que présenté au conseil. Le directeur général confirme que la Municipalité a les crédits disponibles pour procéder aux paiements.

5. Période de questions :

Monsieur le maire donne la parole aux membres du conseil, les sujets ou commentaires ont porté sur :

- Réfection des rues Vézina, Gravel, Tardif et des Grès

De la part de l'assistance :

- Bornes de recharge
- Travaux de la rue Vézina
- Poteau de Bell rue Vézina
- Achalandage Domaine de la rivière
- Sécurité routière secteur des Émeraudes

La période de questions a débuté à 20 h 02 et s'est terminée à 20 h 17.

ADMINISTRATION

2022-08-234

6. Autorisation de dépenses – Visite papale

Considérant la venue du pape le 28 juillet dernier;

Considérant les dépenses encourues par la tenue de l'événement;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-François Paradis et résolu unanimement d'entériner le paiement des dépenses relatives à la visite papale sur la Côte-de-Beaupré et que ces sommes seront prises à même l'excédent accumulé non affecté.

7. Dépôt du certificat – Résultat de la tenue de registre du 19 juillet 2022 – Règlement d'emprunt numéro 2022-1145 décrétant une dépense de 3 185 000 \$ et un emprunt de 3 185 000 \$ pour la réfection d'une partie de la rue des Opales et ses infrastructures

Les membres du conseil municipal prennent acte du dépôt du certificat du résultat de la tenue de registre du Règlement d'emprunt numéro 2022-1145 décrétant une dépense de 3 185 000 \$ et un emprunt de 3 185 000 \$ pour la réfection d'une partie de la rue des Opales et ses infrastructures signé par la directrice générale adjointe et greffière-trésorière.

2022-08-235

8. **Autorisation d'appel d'offres – Services professionnels rue des Opales**

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à un appel d'offres public pour les services professionnels pour les plans et devis des travaux d'infrastructures de la rue des Opales;

Considérant les articles 934 à 936 du Code municipal du Québec, concernant l'adjudication des contrats municipaux par appels d'offres publics;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Marie-Pierre Labelle et résolu unanimement d'autoriser le greffier-trésorier adjoint à procéder à un appel d'offres pour les services professionnels pour les plans et devis des travaux d'infrastructures de la rue des Opales.

2022-08-236

9. **Autorisation d'appel d'offres – Installation de clôtures Domaine du boisé**

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à un appel d'offres public pour l'installation de clôtures au Domaine du boisé;

Considérant les articles 934 à 936 du Code municipal du Québec, concernant l'adjudication des contrats municipaux par appels d'offres publics;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement d'autoriser le greffier-trésorier adjoint à procéder à un appel d'offres pour l'installation de clôtures au Domaine du boisé.

2022-08-237

10. **Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2022-1148 concernant l'organisation par la Municipalité de Boischatel d'un service de transport en commun de personnes par autobus**

Avis de motion est, par les présentes, donné par monsieur le conseiller Daniel Morin qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le Règlement numéro 2022-1148 *concernant l'organisation par la Municipalité de Boischatel d'un service de transport en commun de personnes par autobus*. Un projet de règlement est déposé séance tenante.

2022-08-238

11. **Autorisation de signature – Convention d'aide financière – Programme de subvention au transport adapté (PSTA)**

Considérant la résolution numéro 2022-05-135 portant sur l'adoption du plan de transport de la Municipalité de Boischatel;

Considérant l'octroi d'une aide financière dans le cadre du PSTA à la Municipalité de Boischatel;

Considérant la nécessité de signer la convention d'aide financière avec le ministère du Transport du Québec (MTQ);

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-François Paradis et résolu unanimement d'autoriser le maire et la directrice générale adjointe et greffière-trésorière à signer la convention d'aide financière avec le MTQ dans le cadre du PSTA.

2022-08-239

12. Adoption du budget amendé 2022 de Transport Boischatel – Transport collectif et adapté

Considérant que la Municipalité de Boischatel offre les services de transport collectif et adapté par l’entremise de PLUMobile depuis 2019;

Considérant que le budget de Transport Boischatel a été amendé pour l’année 2022. Ce budget amendé propose :

	Revenus	Dépenses
Transport collectif	467 769 \$	467 769 \$
Transport adapté	294 094 \$	294 094 \$

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Marie-Pierre Labelle et résolu unanimement que le conseil municipal adopte le budget 2022 amendé de Transport Boischatel.

2022-08-240

13. Engagement de radiation d’une hypothèque légale – lot 4 210 279

Considérant que la Municipalité a publié au registre foncier le 29 juin 2000 un avis d’hypothèque légale portant le numéro d’inscription 141067 sur l’immeuble du lot 4 210 279 (matricule 5497-41-2471-0) pour garantir sa créance de taxes foncières;

Considérant que les taxes foncières visées par cet avis d’hypothèque légale ont totalement été acquittées;

Considérant qu’il y a lieu de procéder à la radiation de cet avis d’hypothèque légale;

Considérant les délais du bureau de la publicité des droits pour procéder à la radiation de l’avis d’hypothèque légale, la présente résolution constitue un engagement auprès des propriétaires que la Municipalité procèdera à la radiation de l’avis d’hypothèque légale dans les meilleurs délais possibles;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement :

- **Que** la Municipalité entreprenne les démarches pour faire radier l’avis d’hypothèque légale inscrit le 29 juin 2000 sur l’immeuble du lot 4 210 279 (matricule 5497-41-2471-0) portant le numéro d’inscription 141067;
- **Que** la Municipalité mandate Morency Société d’avocats s.e.n.c.r.l. pour la représenter dans les démarches à entreprendre auprès du registre foncier pour faire radier l’avis d’hypothèque légale;
- **Que** la Municipalité autorise Morency Société d’avocats s.e.n.c.r.l. à transmettre une copie de la présente résolution au notaire mandaté pour démontrer l’engagement de la Municipalité à procéder à la radiation de l’avis d’hypothèque légale.

2022-08-241

14. Adoption du budget révisé 2022 de l’Office municipal d’habitation (OMH) de la Côte-de-Beaupré

Considérant que l’OMH de la Côte-de-Beaupré a adopté son budget 2022 révisé;

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du contenu du budget 2022 de l’OMH de la Côte-de-Beaupré, révisé le 17 juin 2022;

Considérant que le conseil municipal approuve le nouveau budget 2022 révisé de l'OMH de la Côte-de-Beaupré et s'engage à assumer sa quote-part;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'adopter les prévisions budgétaires 2022 révisées de l'OMH de la Côte-de-Beaupré.

2022-08-242

15. Nominations – Comité sécurité routière

Considérant qu'il est nécessaire de nommer des citoyens et des représentants de la Municipalité au Comité de sécurité routière;

Pour ce motif, il est proposé par madame la conseillère Lynne Colquhoun et résolu unanimement de nommer les citoyens et les représentants de la Municipalité suivants au Comité de sécurité routière :

Citoyens

- Stéphane Vézina
- Dany Giguère
- Isabelle Goupil
- Michel Côté
- Seb Lozon

Représentants de la Municipalité

- Daniel Morin – conseiller District 2 – Chemin du Roy
- Vincent Guillot – conseiller District 3 – Du Golf

LOISIRS

2022-08-243

16. Autorisation de dépenses – Travaux Maison Vézina

Considérant les travaux de réparation au niveau des faitières de la Maison Vézina;

Pour ce motif, il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement d'autoriser les dépenses relatives aux travaux de réparation des faitières de la Maison Vézina à l'entreprise Claude Gariépy et fils inc. pour un montant de 4 887 \$, plus les taxes.

Ces sommes seront prises à même l'excédent accumulé non affecté.

DIVERS

17. Période de questions

Monsieur le maire donne la parole aux membres du conseil municipal, les sujets ou commentaires ont porté sur :

- Programme d'aide financière – visite papale

De la part de l'assistance :

- Accès au fleuve

La période de questions a débuté à 20 h 24 et s'est terminée à 20 h 30.

2022-08-244

18. Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement que la présente assemblée soit levée à 20 h 31.

ASSISTANCE : 5 personnes

Benoit Bouchard
Maire

Carl Michaud
Directeur général

« Je, Benoit Bouchard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».